**Zeitschrift:** L'Hôtâ
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
**Band:** 11 (1987)

**Artikel:** Les travaux de ferronnerie a Saint-Ursanne
**Autor:** Salvadé, Abbé Pierre
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1064348

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# LES TRAVAUX DE FERRONNERIE A SAINT-URSANNE

Surprise ! Depuis que le virus de la ferronnerie à Saint-Ursanne démange celui qui s'y laisse prendre, la témérité se mêle à la passion. La témérité est toujours au bout de la soif de l'aventure. La passion, elle, naît de la fascination, non seulement des braises dans la forge ou du résonnement des marteaux, mais surtout de « la conversion d'un matériau dur et froid en un ouvrage artistique » [1].

Quels furent les artisans en ferronnerie de Saint-Ursanne ? Ils furent des compagnons issus de Bellefontaine ou de maîtres forgerons locaux, des gens en tous cas capables d'inventer à force de travail, de zèle et de persévérance.

Notre étude se confine à la ville de Saint-Ursanne ; après l'exposé succinct de quelques termes techniques ou procédés appliqués aux œuvres, nous exposerons ce que nous connaissons des artisans locaux. Ensuite, nous proposerons les œuvres sous l'angle historique et analyserons leur bienfacture. Tout ne sera pas dit, certes : mais, du moins des artisans pourront, s'ils m'en font l'amitié, me communiquer leurs expertes observations.

[1] Otto Schmitler, Outils et réalisations en fer forgé, Office du livre, 1981, p. 12.

## Technique

Le façonnage des métaux s'opère selon quatre divisions principales : le forgeage, le travail à l'établi, la fonderie, et le travail des métaux en feuilles.

Plusieurs de ces procédés peuvent d'ailleurs concourir à la bienfacture d'un même objet.

Les outils de la forge ont tous leurs propriétés dans des opérations variées : diverses pincettes et divers marteaux permettent de passer du *fourneau à soufflerie* à l'enclume. L'enclume comporte une bigorne conique. Dans le fourneau à soufflerie, le fer prend la température désirée sous l'effet des braises attisées.

— On entend par forgeage : les travaux de la forge, soit les opérations de façonnage par battage du métal porté à forte température. Pour la clarté de l'exposé, nous allons décrire quelques procédés de façonnage du fer rencontrés dans les œuvres de Saint-Ursanne.

— Le façonnage à l'établi, parfois appelé « serrurerie », recourt aux outils : lime, ciseau à froid, scie à métaux, mèche à percer. Pour les pièces de petite dimension (telles les serrures), le façonnage à l'établi est évidemment préférable.

— La fonderie traite le métal en fusion versé dans un moule : trou percé dans le sol de la fonderie, moule en sable spécial. Certains moules de grandes dimensions et spécialement les pièces en creux nécessitant des contre-moulages sont renforcés par de l'argile ou des briques. Les moules sont percés dans la partie supérieure de deux trous : celui de la coulée, par lequel on versera le métal en fusion, et celui de l'évent, qui laissera échapper lors de la coulée l'air intérieur. On connaîtra plus tard le procédé « à cire perdue » dans la statuaire.

— Le travail de métaux en feuille consiste à découper le contour de la pièce dans une feuille de métal. A partir de cette ébauche, on obtiendra le relief par martelage, pressage, laminage. Puis on assemblera le produit obtenu par rivetage : l'ornementation d'une grille a souvent recours à ce procédé. On peut aussi graver (à l'acide ou à la pointe sèche), ciseler, repousser ou perforer le métal. D'autre part, on gagnera à distinguer : les grilles extérieures, servant à clore un espace important ou utilisées comme portail et les grilles intérieures, servant de divisions et séparations à l'intérieur d'un local clos. Ces deux types de grilles étant très différentes quant à leur destination, exigent dans leur conception et leur fabrication des caractéristiques fonctionnelles : les grilles extérieures doivent être solides et résistantes ; leurs qualités défensives prévalent leurs qualités esthétiques. Les grilles intérieures étant destinées à être vues restent sobres et sont intimement liées à la décoration intérieure.

# Procédés de façonnage du fer

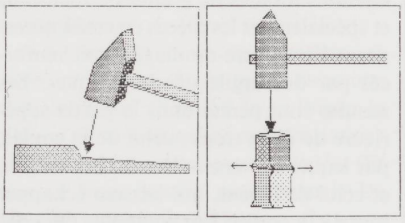

Travaux de laminage : la surface de la pièce est amincie. Lors de ce travail, l'assistant tourne le fer à chaque coup frappé.

Travaux de refoulement : la pièce est tassée pour obtenir un renflement. Retirée du feu, la pièce sera humidifiée sur toutes les parties qu'on ne souhaite pas refouler.

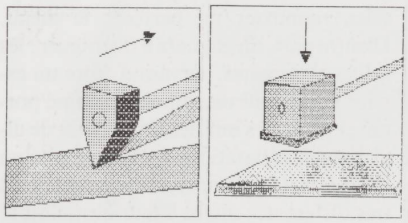

Travaux de clivage : ce travail suppose un ciseau tranchant et une bonne préparation du dessin à exécuter.

Travaux de planage : ce travail complète celui du laminage : en effet si les faces du fer doivent être plates, il faut les battre à plat avec le marteau à planer.

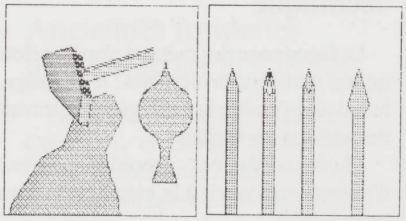

Travaux d'étirage : s'exécutent avec la panne du marteau. Il consiste à étirer la matière à coups de marteau. La panne laisse des marques sur le fer, que la tête du marteau rend lisse.

Travaux d'effilage (contre-forger) : c'est étirer en pointe. L'objet est continuellement tourné de manière à ce que les faces à effiler soient mises en pointes.

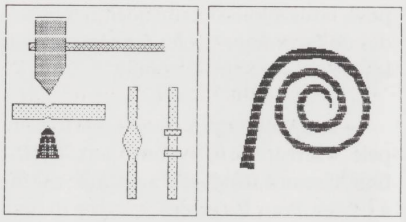

Travail en virole : on refoule la barre puis en tournant la barre sur un ébauchoir, on martèle avec la panne du marteau.

Fabrication d'enjolivures : se fait avec des chablons.

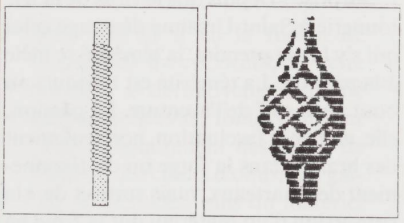

Torsion : ou forgeage au tour.

Pignes : cisaillées et ventrues et spirales travaillées, formes torsadées à partir d'une barre.

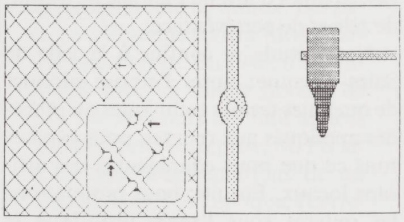

Poinçonnage : liaison classique entre les barres se croisant. Une barre est emboîtée dans l'autre et ainsi une grille réticulée présente une surface emboîtée. Dans une grille réticulée le poinçonnage peut être inversé.

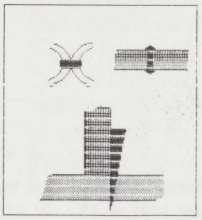

Travaux d'assemblage : il s'agit de relier les pièces entre elles, soit par colliers, soit par rivets, soit par chevilles.

## Applications à Saint-Ursanne

A Saint-Ursanne, les artisans ne manquaient pas de savoir-faire. La proximité des forges de Bellefontaine a certainement influencé l'artisanat du fer. Le chapitre de Saint-Ursanne avait des droits sur Bellefontaine, notamment celui de se voir fournir à un prix préférentiel le fer dont les chanoines pourraient avoir besoin et celui d'un cens annuel payable en la fête de Saint-Georges pour les dommages causés aux forêts.

Le 14 octobre 1731, on mentionne Friedrich Gogniat, à qui le curé Hennet commande une nouvelle grille pour l'ermitage de Saint-Ursanne. On comprend, aux termes du contrat, qu'une ancienne grille existait déjà et qu'il s'agit de la remplacer hormis la porte ancienne, qu'on entend conserver. C'est le curé qui fait le dessin de l'œuvre à réaliser. Les anciens fers sont cédés à l'artisan « dont il pourra se servir quand il trouvera convenable ».

« Ce 14 octobre 1731, marché a été fait entre les souscrits pour une grille à construire devant la grotte de Saint-Ursanne, comme s'en suit, savoir maître Friedrich fera les deux côtés de la porte, tout simples et les ajustera suivant notre dessin avec la vieille porte, fournissant de son fer travaillé (...) après les vieux fers qu'on lui cède dans le marché et duquel vieux fers il pourra se servir quand il trouvera convenable ; la frise ou corniche n'est pas comprise dans le présent marché et après son travail on ne lui laissera point perdre ses peines sans reconnaissance. »

Une « Remarque du travail que le soussigné a fait pour la Fabrique de l'insigne Eglise Collégiale de Saint-Ursanne des années 1738-1740 et suivantes » nous fait mieux percevoir le genre de travaux que le chapitre réservait à un artisan : travail de serrurerie, travail au clocher et aux orgues. Nous apprenons en date du 17 avril 1740 que c'est Gogniat qui fit le « ferrement du devant d'Autel » avec y compris « trois serrures et six ticlettes, huit paires de fiches et quatre escands et trois paumelles à jointes ». Le tout est facturé 7 livres et 10 sols. Il doit s'agir de la clôture du Chœur de la collégiale. Pour le reste, il s'agit de révision des cloches, faire des serrures et des pentures de portes, réparation de l'orgue, jusqu'à et y compris « avoir fait une grande écart pour la voix humaine » et la livraison de « plusieurs paniers de charbon ».

La fille de Friedrich Gogniat, Marie-Catherine, épousa le 22 septembre 1745 Thiébaut Bourquard, fils de Jean-Pierre et de Marguerite Rais, né le 24 juin 1723. C'est lui qui fit probablement, selon Amweg, la grille intérieure du 2e étage de l'Hôpital de Porrentruy en 1764-1765. Les comptes de la paroisse de Saint-Ursanne manquent de détails, mais mentionnent plusieurs fois l'artisan dès 1745 et ce, jusqu'en 1783.

Son fils François Ignace Bourquard est né le 2 novembre 1753 et épousa Marie Anne Vallat le 20 juin 1780. C'est à lui qu'on attribue la table de communion, en fonte, placée le 20 juin 1777, aux frais, non du chapitre, mais de la paroisse, pour le prix de 22 louis d'or neufs de France. Comme le Conseil de fabrique n'était pas riche, le curé Parrat y a contribué pour 4 louis d'or. François Ignace Bourquard mourut le 28 février 1811 et ses fils Joseph et Ignace continuèrent la tradition de la famille, en diversifiant leur production par la construction de pompes à incendie, dont l'une est au Musée de Bâle (Feuerwehrmuseum). Hélas, l'atelier des frères Bourquard, situé à l'actuelle « Maison Béchaux », côté rue Vaicle, fut paradoxalement anéanti par le feu. La famille Bourquard habitait le bâtiment de 1578, qui appartenait à la famille de Staal, puis fut vendu à la Révolution française à la famille Bourquard, avant d'appartenir successivement à Xavier Migy et à Auguste Béchaux.

Thiébaut (ou Theobald) Bourquard adresse un mémoire au vénérable chapitre concernant « son travail » : le 20 février 1783, il nous apprend les travaux effectués « à la grille de la sacristie, du côté de la petite messe », ajustant à la serrure de ladite grille « un fonds et un ressort » de même qu'un « picolet ». Nous verrons plus haut que l'existence de cette grille « en avant de la sacristie » est importante : cette œuvre sera déplacée en 1903, à l'entrée du chœur, vis-à-vis de la porte du trésor.

D'autres familles de ferronniers sont mentionnées en 1817 à Saint-Ursanne, telles: Joseph Vaicle et les trois fils de Christophe Graff, forgerons à Undervelier, et plus tard Pierre Théobald Migy et Henri Léon Migy. Ce dernier, bourgeois de Saint-Ursanne, est né le 25 novembre 1890, fils de Theobald et de Aline Eugénie, née Jeanguenat. Il était le deuxième fils d'une belle famille de huit enfants. Il épousa, à Courgenay, le 25 avril 1917, Alice-Marie, née Wuillaume. On lui doit les deux jolis grillages de la rue du 3-Février.

## Les œuvres

L'horloge en fer forgé de la porte Saint-Pierre est un bel exemple d'assemblage par mode de chevilles ou de clés. C. Février a étudié dans «Les intérêts du Jura, N° 6/1946» ce «monument curieux dans lequel le constructeur a résolu avec un rare talent les problèmes que pose la réalisation mécanique des corps de rouages; c'est une horloge d'une parfaite bienfacture qui n'a subi au cours des siècles aucune transformation et qui donne l'heure au moyen de deux cadrans à une aiguille placés sur les deux côtés du clocheton de la tour.

Cette horloge date du début du XVII^e siècle (1625-1650). Elle est construite en fer forgé. Elle est divisée en deux parties bien distinctes: le corps de rouage du mouvement et le corps de rouage de la sonnerie. Aucune vis, aucun boulon, mais uniquement des clefs assurent l'assemblage du bâti et des ponts. La force motrice est assurée par deux poids de pierre».

L'ancienne horloge de la tour de la collégiale avait aussi ses lettres de noblesse et nous apprenons par le chapitre des chanoines du 18 novembre 1729 que «Henri Beuret, maître horloger, avec son fils Frantz, de Fontenais, demandant un gage annuel pour l'horloge de notre église collégiale (à visiter, nettoyer et raccommoder suivant besoin), le chapitre lui accorde 6 peneaux de froment (mesure d'ici) pour son gage annuel avec réserve que lui ou son fils viendra ici quatre fois en chaque année visiter l'horloge, la nettoyera quand besoin sera, du moins deux fois en chaque année, raccommodera ce qui sera nécessaire et lui sera payé à part et le receveur lui donnera à manger quand il viendra ici pour notre horloge».

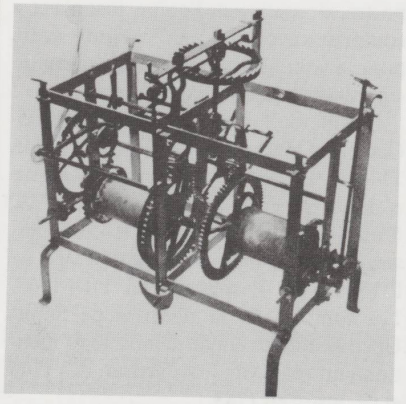

*Horloge: mécanisme du mouvement.*
(Photo R. Siegenthaler)

Cette notice laisse clairement apparaître que l'ancien mécanisme de l'horloge est antérieur à 1763, date attribuée dans l'inventaire de la paroisse. L'armature de fer est assemblée par mode de rivetage, et nous pouvons encore voir dans la tour le balancier et le poids de pierre qui actionnait le mécanisme.

Les «chardons» (ou pointes de fer forgé) placés au milieu d'une petite fenêtre à titre de défense et agencés pour servir d'ornements, sont bien présents à Saint-Ursanne. Ces pièces forgées sont caractéristiques des procédés d'étirage et de clivage du fer. Une fois découpées sur un dessin précis, les pointes sont affilées en lignes brisées ou en enjolivures, qui constituent la défense.

On trouve une parenté de style entre les différents «chardons» de Saint-Ursanne. Ainsi celui de la fenêtre de cave de l'ancienne trésorerie du chapitre, à la rue du Quartier, est en tout semblable à celui que nous pouvons admirer au cloître, dans le mur de l'archidiaconé. Le motif en ligne brisée se retrouve à l'escalier de la tour comme au cloître.

Puisque nous sommes à la rue du Quartier, on admirera les entrées de serrures et

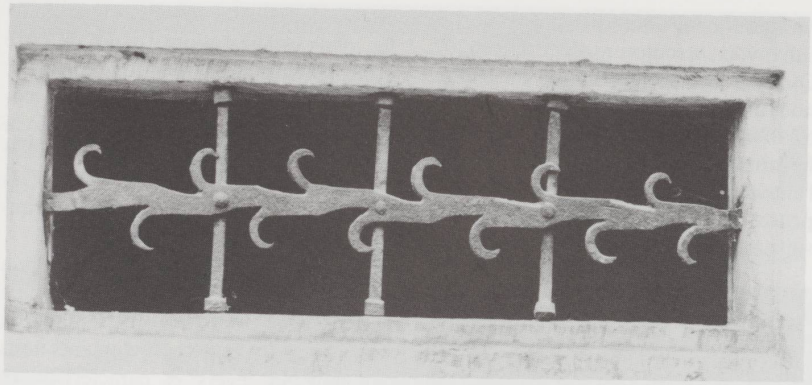

*« Chardon » de la rue du Quartier (ancienne Trésorerie).* (Photo R. Siegenthaler)

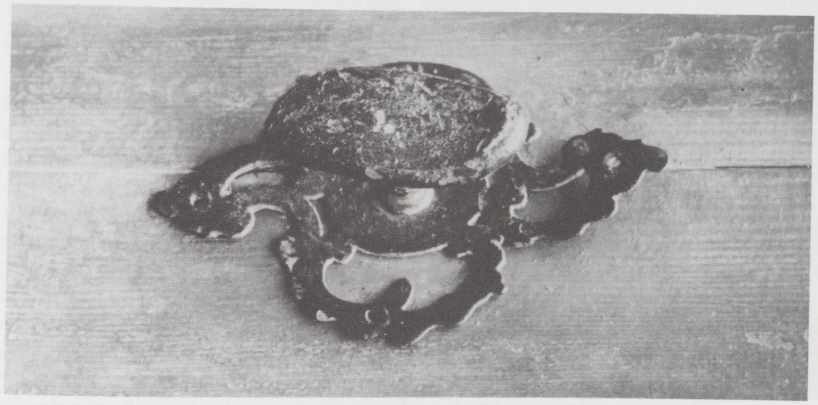

*Bouton de porte à la rue du Quartier.* (Photo R. Siegenthaler)

les boutons de porte en fonte ; parfois, si vous êtes invités, remarquerez-vous à l'intérieur les pentures de porte. On en trouve de bons exemples dans la demeure, datée de 1777 ; l'origine de ces ornements s'explique si l'on sait que cette habitation fut la maison natale de Xavier Migy, dont le père était conseiller aulique et directeur des forges de Son Altesse le prince-évêque de Bâle.

## La grille du chœur de la collégiale

La grille du chœur de la collégiale, en six panneaux surmontés de frontons, date du XVIII^e siècle ; elle suivit la suppression du jubé qui primitivement séparait la partie de l'église réservée au clergé, interdite aux fidèles. Nous lisons dans les actes du chapitre, en date du 21 mai 1704 : « Comme on trouve à propos, pour l'embellissement de notre église d'ôter l'arcade qui est devant notre chœur et de faire des nouvelles formes et une entrée dans la sacristie dernier (sic) l'autel de Sainte-Magdeleine, Monsieur le Curé Chappuis a offert au chapitre la somme de 400 livres pour fournir au frais de cette entreprise, lesquelles il ne se veut obligé de payer entièrement que dans quatre ans. » Cependant, le curé prend toutes ses précautions : il payera 100 livres par année et, s'il venait à mourir entretemps, le chanoine François déclare

s'obliger à suppléer jusqu'à la somme de 400 livres. La chronique poursuit : « Le curé a en outre réservé qu'avec une partie de la dite somme on fera une chaire honnête de prédicateur dans notre église. » Le chapitre accepte et se charge de demander le consentement de l'Ordinaire. Nous savons que, pour la chaire, cela n'a pas traîné : le sculpteur Hugues-Jean Monnot, de Porrentruy, a laissé, sous l'abat-voix, la sculpture d'une date : 1707. Quant à la clôture grillagée du chœur, nous avons vu plus haut qu'on peut la dater de 1740 et c'est vraisemblablement le ferronnier Friedrich Gogniat qui en est l'auteur. Mais nous avons des raisons de penser qu'il existait une clôture chorale suite à la visite canonique de Guillaume, évêque de Bâle, du 16 mars 1615. En effet, dans les résolutions finales de cette visite, l'évêque fait la remarque suivante : « On aménagera des bancs pour les séculiers en dehors du chœur. La porte de la tour sera toujours fermée pour empêcher l'intrusion d'animaux dans l'église. Des clôtures de fer seront bâties dans la grande église principale. »

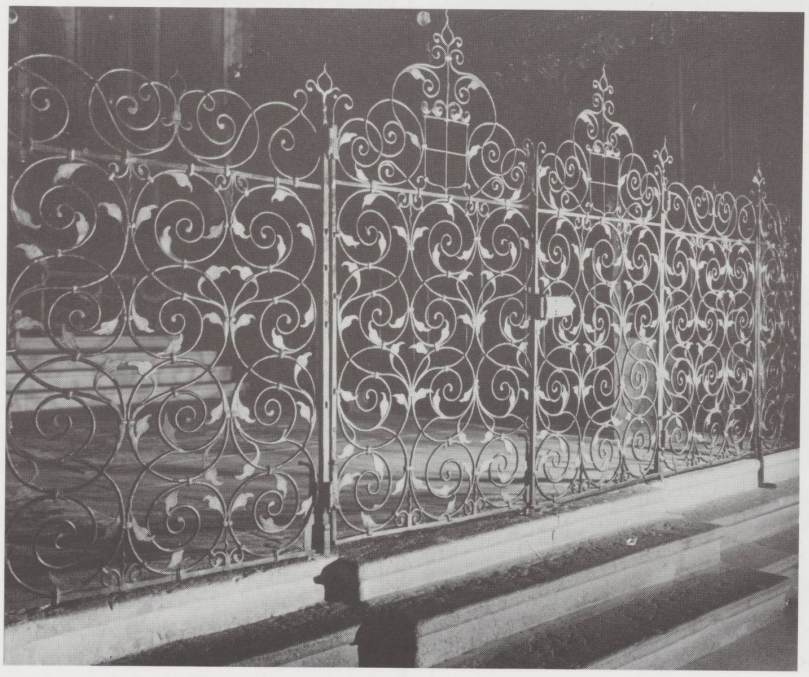

*Clôture chorale de la Collégiale.* (Photo B. Rast)

Cette clôture chorale est une œuvre forgée : le métal est constitué de fers ronds mis en enjolivures représentant des motifs végétaux. Les enroulements nous apparaissent légers et caractéristiques par leur fragilité d'une grille décorative d'intérieur. Pour assurer la cohérence des éléments, l'artisan a perforé çà et là une tige, par où s'entrecroise une ramification de feuillage. Les feuilles, en prolongement de la tige, sont étirées et semblent avoir été un modèle pour confectionner les frontons des autres grilles : celles de Sainte-Anne et de la grille du chœur donnant accès à la sacristie. Nous verrons plus loin que les copies ne sont pas de la même qualité que le modèle. Ici, une fois la feuille obtenue, les nervures sont gravées à la pointe sèche. Les piques ou fers de lance sont stylisés en forme de fleur de lys, à la croisée desquelles une figure grotesque est gravée. Les panneaux de la porte centrale sont surmontés de frontons ; au centre, deux écus héraldiques ont dû recevoir les armes d'un prévôt, blasons qui ont disparu à la Révolution française, mais dont on constate encore

*Détail de la table de communion (collégiale).* (Photo R. Siegenthaler)

les points d'ancrage à l'intérieur de la structure. La serrure est originale, mais, comme on avait probablement perdu les clés, la paroisse demanda, le 15 janvier 1907, au marchéral-ferrant Chastaing de Saint-Ursanne, de confectionner deux clés pour le grillage du chœur ; il effectue ce travail de serrurerie : l'anneau et l'embase des clés sont décorés l'une en forme de calice et l'autre en forme d'hostie.

La table de communion est en fonte. En fait, le terme « table de communion » est un terme impropre pour signifier « l'appui de communion ». Elle fut placée le 20 juin 1777, en remplacement de celle qui était en bois. Les actes du chapitre disent à ce propos : « La paroisse a fait poser aujourd'hui un grillage neuf pour table de communion. Le chapitre n'y a contribué en rien. » Mgr Chèvre l'attribue à l'œuvre de François-Ignace Bourquard, de Saint-Ursanne, « dont elle affirme le talent et le bon goût ». Les éléments en fonte sont assemblés par procédé de rivetage. Des éléments de métaux en feuilles martelées sont soudés à l'œuvre : il s'agit de coquilles ajourées, surmontées de feuillage forgé et tordu en vrille ou en « queue de cochon ».

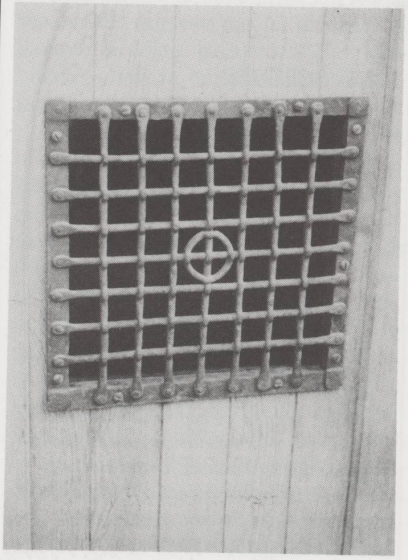

*Rue du 23-Juin : grille réticulée (ancienne cure).* (Photo P. Salvadé)

On entend par grilles réticulées des espaces en fer forgé ou en fonte qui se présentent en forme de filet (« netzartig »). L'occasion nous est donnée d'étudier ici trois œuvres grillagées.

Derrière l'autel, œuvre de Georges Balds de Porrentruy datant de 1612 et abritant le sarcophage de saint Ursanne, se trouve une très jolie grille réticulée rivée sur un vantail en fer d'une seule plaque découpée. Ce travail de petite dimension est un bel exemple de serrurerie. Chaque rivet est masqué par une rose découpée et martelée.

Il semble bien qu'on retrouve les mêmes motifs à la porte cochère de la rue du Quartier, à l'ancien immeuble de la famille de Billieux, acquise par le chapitre en 1777, puis corps de garde de la gendarmerie durant la période française, avant de devenir maison d'école, en 1816.

D'autres grilles réticulées se présentent en fers plats et rivés à la porte de cave de la maison de 1777, où habite la famille Paupe ; à la rue du 23-Juin, une ancienne grille est apposée à la porte de cave de l'ancienne cure ; l'Hôtel de Ville, sur la porte de l'ancien cachot possède, en outre, une « serrure à bosse » sur laquelle nous reviendrons.

La grille latérale du chœur vers la sacristie, qualifiée unanimement de « plus remarquable des grilles, avec une porte à deux battants, dont les moulures transversales se coupent en carré », pose en fait quelques problèmes d'interprétation. L'observateur attentif remarque une disparité entre le fronton, tout en volutes et bien adapté à l'ogive et, les deux battants, tout en carrés et qui semblent approximativement rapportés à l'espace. D'autre part, si les feuilles du fronton ressemblent bien à celles de la grille du chœur, aucun motif des battants ne rappelle le fronton.

Il en va de même de la grille de la chapelle Sainte-Anne, mais ici les motifs du fronton sont soudés aux volutes : il s'agit donc d'un travail sur feuille rapporté à l'œuvre forgée. D'autre part, les battants de la grille réticulée sont plus anciens que les panneaux latéraux fixes. Une explication nous est donnée par la Chronique de la Restauration de 1903 : une porte en fer existait dans le collatéral nord. Le 29 septembre 1903, on décide la démolition de la paroi porteuse de ce grillage et l'on découvre le chapiteau le plus coquin de la collégiale : « Mise à jour des deux chapiteaux encastrés dans la muraille qui sépa-

## La serrure

*Une serrure est composée d'une boîte qui contient le mécanisme, pêne et gardes. La partie apparente de la serrure est le palâtre. Le pêne est la partie mobile qui rentre dans la serrure en position d'ouverture, et en sort pour s'engager dans la gâche en position de fermeture. Le pêne, du latin pessulus, est actionné par la clef. Les serrures les plus longtemps utilisées sont : la serrure à pêne dormant, dans laquelle il faut donner un tour de clef pour sortir le pêne et un tour de clef pour le rentrer ; la serrure à demi-tour dans laquelle le pêne taillé en biseau est ramené en position de fermeture par un ressort, la clef ne servant qu'à ouvrir.*

*Pour assurer une certaine sécurité, la serrure est dotée de gardes, qui correspondent aux garnitures de la clef et font obstacles à toute clef qui n'est pas celle de la serrure.*

*Une clef est composée de quatre parties : l'anneau, plus ou moins décoré ; la tige, reliée à l'anneau par l'embase. Si elle est pleine, la clef est dite bénarde, et peut être utilisée des deux côtés de la serrure. Si la tige est creuse, la clef est forée, et est dirigée d'un seul côté de la serrure par une broche ou un canon fixé sur le palâtre de la serrure ; le panneton de forme rectangulaire, comportant une série de découpages dits garnitures, qui correspondent aux gardes de la serrure.*[2]

[2] L'Estampille - Revue d'art et d'antiquité - L'Art des clés et serrures anciennes.

re la nef latérale nord de l'avant-sacristie (dont la porte d'entrée est protégée par un fort grillage en fer)». Ces chapiteaux qui permettent de situer la muraille et la porte, sont «la tête hideuse au museau tronqué (...). Est-ce un chien dont le derrière se trouve de l'autre côté?»

La démolition faite, il reste deux endroits où le «fort grillage en fer» peut remplir son office: l'entrée latérale du chœur à la sacristie et la chapelle Sainte-Anne.

Les portes de la grille seront employées au chœur et les panneaux latéraux feront office de portail à la chapelle Sainte-Anne. Mais ce travail demande une adaptation. Le ferronnier Messing de Dornach propose des dessins le 17 juin 1906. Le 30 juin, l'architecte Propper refuse les dessins de Messing et en propose lui-même: Gassmann, artisan de Saint-Ursanne est chargé d'exécuter la première grille, et ce d'autant plus qu'il a été désigné, le 6 octobre 1905, pour confectionner la balustrade du nouvel escalier conduisant à ladite porte. Le 29 juillet 1906, l'ensemble de l'ouvrage (portes, frontons et balustrades) est posé. Si le fronton et la porte nous restent, la balustrade, un peu lourde, a disparu récemment, au profit d'une œuvre plus légère.

Quant à l'entrée de la chapelle Sainte-Anne, elle est l'œuvre d'Oscar Schmidt: nous avons vu plus haut qu'il s'agissait d'agencer les deux anciennes portes d'entrée avec un ensemble grillagé. Oscar Schmidt qui avait fait ses preuves en aménageant les grilles de protection des vitraux (mai 1906) dessine et exécute les travaux de la chapelle Sainte-Anne.

Cette chapelle est due à la générosité du chanoine Brossard, qui le 12 décembre 1703, offre 4500 livres pour la dotation de la chapelle Sainte-Anne. Or, ce chanoine meurt le 20 février 1704. En fait, cette chapelle dite «des catéchismes» date de la fin du XV^e^ siècle, mais n'était guère entretenue que pour y déposer les ossements provenant du cimetière paroissial. Un article du *Pays* du 22 novembre 1906 nous apprend qu'on avait alors l'intention de supprimer la chapelle Sainte-Anne (ce que nous déplorerions grandement aujourd'hui!), car «la chapelle Sainte-Anne, dans le principe, ne faisait point partie de l'édifice. On a dû la séparer du vaisseau par un grillage qui atténue le défaut architectural en rétablissant dans la mesure du possible le premier plan du bâtiment».

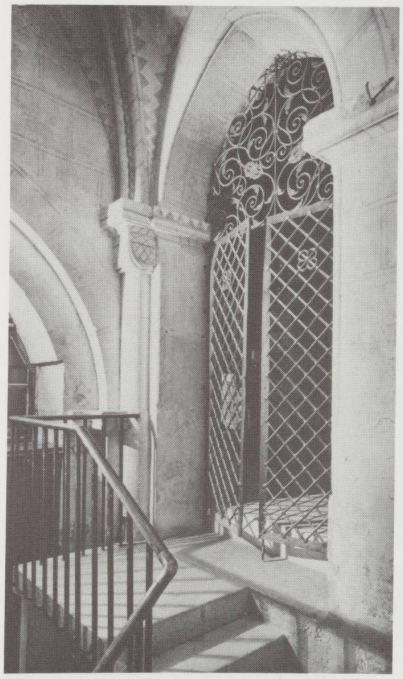

*Grille d'accès au chœur de la collégiale (côté sacristie).* (Photo B. Rast)

Une œuvre minutieuse, sans doute, mais digne d'intérêt est celle du maréchal Léon Chastaing, fils, de Saint-Ursanne, qui a coulé les quatre fers de maintien en fonte de la très belle pierre sépulcrale de Pierre Crolot, ancien curé. Cette dalle funéraire se trouve contre la paroi intérieure nord de l'église, près de la porte du cloître: deux des griffes forgées représentent des formes à têtes humaines, et deux autres représentent des mains. L'apposition date du 20 janvier 1907, mais la pierre est de 1653. Elle a été remarquablement protégée, par le fait qu'on la posa sens dessus-dessous, pour servir de dallage au chœur de la collégiale.

C'est Chastaing qui fut chargé le 14 septembre 1907 de mettre une grille

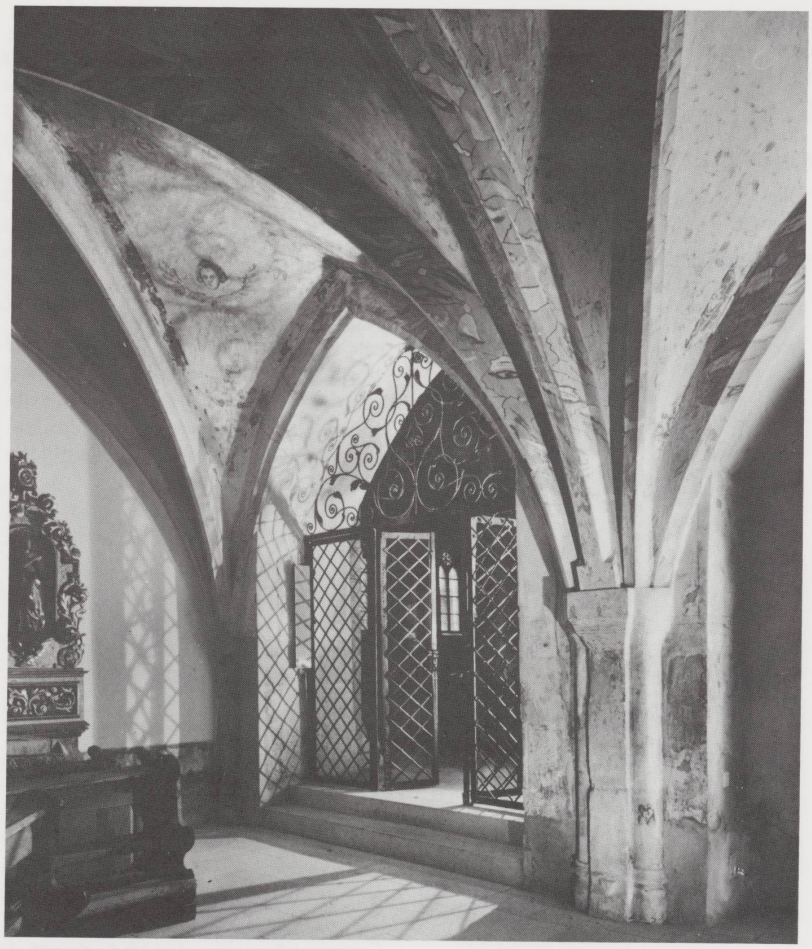

*Grille de la chapelle Sainte-Anne (collégiale).* (Photo B. Rast)

devant l'ascosolium, destiné à recevoir une statue de Vancouleur, le Christ mis au tombeau. Il ne reste de cette œuvre que le petit ange en fonte au sommet de l'enfeu.

La serrure à bosse est une pièce très relevée destinée à recevoir le mécanisme d'une serrure. Celle que nous pouvons admirer à la porte du cachot de l'Hôtel de Ville se présente sous forme cassée. C'est une œuvre forgée ornée de quelques découpages. Aucune garde ne masque l'entrée de serrure. Ce mécanisme s'apparente à la vertevelle; le moraillon relié à un long verrou s'emboîte dans le pêne à l'intérieur de la boîte. La clé de cette belle serrure est malheureusement perdue.

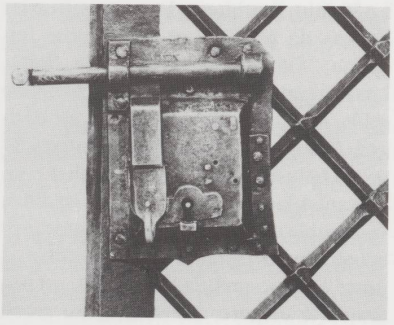

*Serrure à bosse (grille du chœur côté sacristie).* (Photo R. Siegenthaler)

D'autres remarquables serrures ont disparu. Mais il faut mentionner, quoique plus récente, la serrure, «à bosse»

elle aussi, du grillage donnant accès au chœur par la sacristie; nous savons que cette dernière est l'œuvre de Thiébaut Bourquard. Quant à la grille chorale, la serrure est de Chastaing, œuvre gravée avec une poignée de serrure située sur le mécanisme.

Ajoutons la porte en fer du Trésor ou Salle des Archives, avec une double serrure: en effet, il faut deux clés pour ouvrir cette porte blindée aménagée dans ce qui fut une forme ogivale, exacte reprise de celle donnant accès du chœur à la sacristie. La construction de la chambre forte est antérieure aux rénovations de 1903, mais nous ne savons ni le nom de l'artisan, ni la date de pose de cette porte blindée.

Aux techniques traditionnelles du forgeage sont venues s'ajouter de nouvelles méthodes. Retenons ici, des œuvres mixtes qui relèvent à la fois de la forge, de la ferblanterie et d'autres arts et qui sont dignes d'intérêt: les objets les plus divers vont attirer notre attention, tels les foënes, les enseignes, les gargouilles, les poinçons ou coqs et croix de clocher, les pare-feu ou grilles de protection.

Les foënes: ces objets usuels, de création populaire, sont des harpons à pêcher. Emmanchés à une gaule bien lisse, ils étaient enfoncés vers un fonds jugé poissonneux à partir d'indices que chaque pêcheur pouvait juger. Le bois glissait dans la main et le fer se plantait dans le fond de la rivière, blessant ou capturant le poisson. Ce sont des objets de collection en voie de disparition, depuis que les règlements de pêche interdisent de darder le poisson. M. Guélat de Saint-Ursanne conserve, à titre de collection, deux beaux objets dont la silhouette se présente agréablement à l'œil avec sur les piques des ardillons qui empêchent le reflux du poisson. Un autre objet de pêche est un crampon, destiné au soulier du pêcheur, l'empêchant de glisser sur les pierres plates rendues par trop savonneuses.

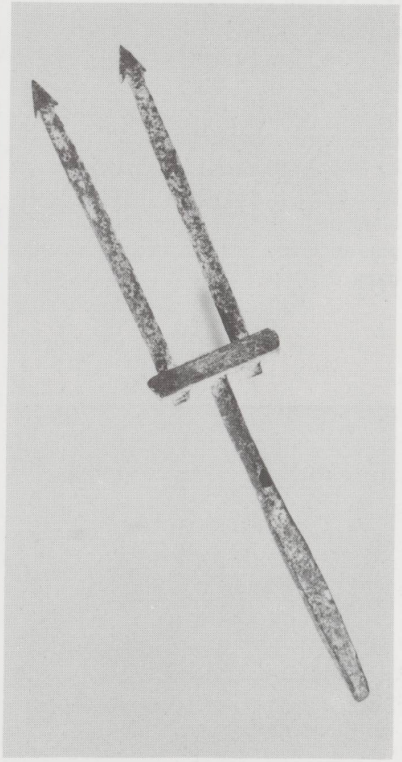

*Foëne ou harpon.* (Photo R. Siegenthaler)

Ancêtre de l'affiche, symbole de l'hospitalité, l'enseigne (surtout celle des restaurants) tend les bras vers le visiteur, en accrochant une raison sociale ou les mérites d'une bonne cuisine. L'objet appartient à l'art du fer forgé architectural. Aucun propriétaire actuel n'a pu me donner de renseignements sur les auteurs des enseignes de Saint-Ursanne. On a toujours vu les enseignes à leurs places sans jamais se poser la question de savoir qui les avait faites. L'art du ferronnier appelle aussi celui du doseur et celui du peintre.

L'enseigne a son vocabulaire. On dit que le support est fait d'un bras et d'une jambe de force. Le support est aussi nommé, selon la forme ou le lieu, «potence, hampe, barre, bras ou becqueronne». C'est au XVIII^e siècle que l'usage s'est introduit de terminer la hampe par une tête d'oiseau qui soutient de son bec crochu la «marque pendante» (voir René Creux, in Arts populaires en Suisse).

A Saint-Ursanne de belles enseignes, entre la porte Saint-Pierre et la porte Saint-Paul, sont frappées aux armes des «Deux-Clés»; près de la porte Saint-Pierre, on trouve la «Couronne», près de la porte Saint-Jean, la «Demi-Lune», et,

plus loin, l'«Ours» et la «Cigogne», sans oublier le «Bœuf», au milieu de la rue du 23-Juin.

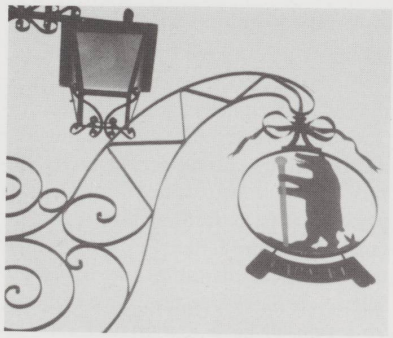

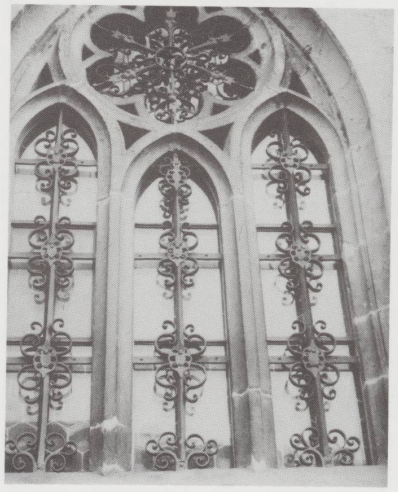

(Photos P. Salvadé)

Les gargouilles, poinçons, coqs ou croix de clocher, sont, à Saint-Ursanne, des témoins muets, ou presque. On sait qu'on remplaça le coq et la croix du clocher de la tour le 19 octobre 1905 ; les originaux sont actuellement au Musée lapidaire. Quant aux gargouilles, l'inventaire de la paroisse les fait dater du XVII^e siècle, sans nous en livrer le nom de l'artisan.

Nous nous devons enfin de mentionner d'autres œuvres, balustrades ou grilles de protection. A l'Hôtel de Ville, une balustrade en fer forgé, posée vraisemblablement en 1825, mais certainement plus ancienne, présente des motifs originaux de décoration : il s'agit de vrilles amorcées dans des écarts. A l'extrémité de la main courante, un pommeau prend la forme d'une crosse inversée et rejetée vers l'extérieur. Un peu plus loin, à la rue du 3-Février, qui naguère était la forge de Pierre-Théobald Migy-Jeanguenat, une grille de protection, œuvre de Henri-Léon Migy-Wuillaume, fils du précédent, né le 25 novembre 1890, présente une œuvre aux armes de la ville de Saint-Ursanne. En fait, les armes de la ville sont «d'argent à l'ours de sable levé en pied, tenant une crosse d'abbé ou d'évêque d'or posée en pal». L'artisan a réalisé ces armoiries sur fond de «feuilles de chêne», et a disposé les armes de part et d'autre du grillage, comme se faisant front.

*Grille de protection à la rue du 3-Février.*
(Photo P. Salvadé)

On accède à la Maison des Œuvres, à la rue du 23-Juin, par un portail en fer forgé. Ce portail n'est pas une œuvre récente, mais c'est récemment que la Commission de la Maison des Œuvres l'a placé à cet endroit. Il s'agit, en fait, de l'ancien portail de l'hospice de Saint-Ursanne. A l'intérieur des anciennes résidences de chanoines ou de l'archidiaconé, on trouve de belles œuvres modernes, mais réalisées «à l'ancienne». Il s'agit d'un parefeu décoré de fleurs de roses et d'une grille de protection à motifs de «cerises et feuilles». Au sommet de la première œuvre, on trouve une pigne à plusieurs torsades et au sommet de la seconde, une flamme à plusieurs fers tordus et assemblés à la pointe, motif que l'on retrouve (selon l'aveu-même de l'artisan) au châ-

*Balustrade de l'escalier de l'Hôtel de Ville.* (Photo R. Siegenthaler)

teau du Haut-Kœnigsbourg. Ce travail particulièrement soigné est dû au maréchal et serrurier Marcel Rérat de Buix, qui continue une tradition familiale, puisque son père, Joseph Rérat, avait déjà forgé des motifs de roses. Libre de ses réalisations, Marcel Rérat invente lui-même ses dessins, dont le plus original est sans doute son motif de feuillage léger avec « cerises ». Deux grilles forgées se trouvent aussi en protection extérieure des petites fenêtres du rez-de-chaussée. Marcel Rérat, âgé aujourd'hui de 82 ans, a reçu sa patente de maréchal-ferrant à Berne en 1931 et témoigne d'un goût éclairé pour l'art et l'esthétique.

## En mémoire des œuvres absentes...

En lisant attentivement les pièces d'archives paroissiales, la chronique de restauration de la collégiale de 1904, écrite de la main du doyen Charmillot, nous informe, en date du 14 juin 1904, que M. Gobat, président du Gouvernement bernois, accompagné de l'architecte Propper, convoite pour le Musée de Berne, un sarcophage, la croix des archives, d'antiques croix de cimetière, des falots anciens destinés à accompagner les processions et, surtout, l'armoire antique de la sacristie avec ferrures primitives. Les croix en fer forgé provenaient de l'ancien cimetière de Lorette et étaient entrepo-

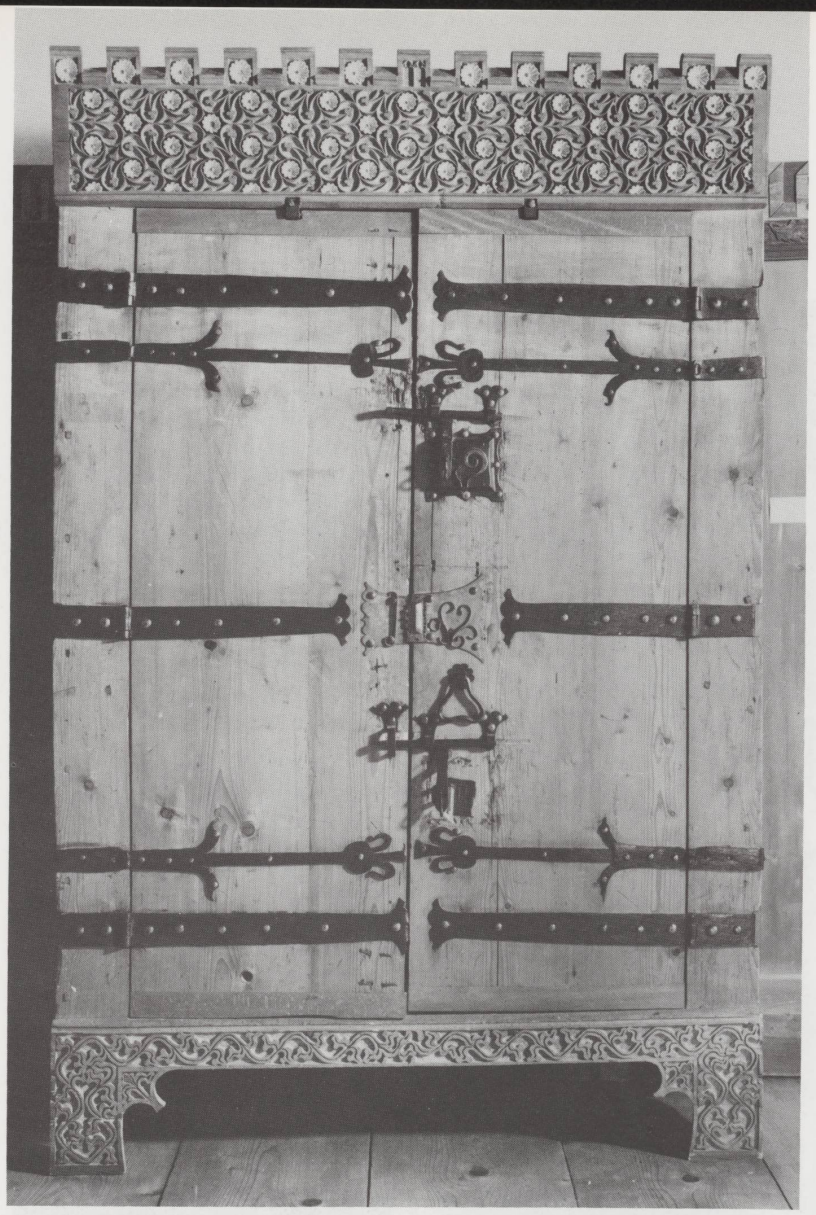

*Armoire de sacristie de Saint-Ursanne (actuellement au château d'Oberhofen).*
(Photo S. Rebsamen)

sées au cloître. Le Conseil de paroisse, selon le chroniqueur, est d'accord de prêter les objets désirés à titre de dépôt seulement, la paroisse de Saint-Ursanne restant « toujours propriétaire de ces diverses antiquités ».

Une correspondance avec le « Bernisches historiches Museum » du 8 juillet 1987, m'apprend que l'armoire se trouve actuellement au château d'Oberhofen (inv. N° 5336) et que les autres objets, soit un sarcophage en pierre (inv. N° 5341) et les 5 croix sépulcrales en fer forgé (inv. N° 5340) se trouvent dans les dépôts du Musée de Berne. Rien n'est signalé quant aux autres objets, sinon une pièce d'autel du XVII^e siècle achetée par le Musée en 1940, se trouvant aujourd'hui à Porrentruy, dans la chapelle de Roggenbach (?).

Notre région saura reconnaître des œuvres attachantes dans l'humble travail des ouvriers du fer. La proximité des forges de Bellefontaine, les droits du chapitre sur cette industrie sont à l'origine de la majorité des œuvres décrites. Nous aurons découvert, alors, une « autre manière » de visiter la ville des bords du Doubs.

**Abbé Pierre Salvadé**
curé du Clos-du-Doubs
Saint-Ursanne

# COMMENT DISPARAÎT NOTRE PATRIMOINE

## 1. Hier

*Située en zone protégée, l'ancienne «Boulangerie Jeannotat» sur la route principale de Saignelégier forme, avec la maison qui lui fait face, un site caractéristique des Franches-Montagnes.*

*Pendant deux ans, de février 1984 à mai 1986, l'ASPRUJ a lutté pour sa conservation. Lutte intensive, mais hélas, sans succès.*

## 2. Aujourd'hui

*Le bâtiment administratif de l'Assurance immobilière ! L'harmonie du site est détruite à jamais.*